COMMUNIQUÉ

Aux administrateurs de régimes d'assurance collective
Mise à jour annuelle

Soins paramédicaux | Frais raisonnables et coutumiers 2027

Nous révisons chaque année les frais raisonnables et coutumiers des soins paramédicaux pour nous assurer que les montants remboursés à vos participants et participantes reflètent les frais courants de l'industrie. Lorsque les frais ne sont pas représentatifs, nous les ajustons.

De nouveaux frais raisonnables et coutumiers entreront donc en vigueur le **1er janvier 2027**.

Que sont les frais raisonnables et coutumiers?

Le coût des services paramédicaux varie selon les spécialistes. Les frais considérés comme raisonnables et coutumiers correspondent aux frais maximaux admissibles établis pour certains services, en fonction de leur prix moyen dans une région donnée.

Quelle est l'incidence des frais raisonnables et coutumiers sur les réclamations?

Si le montant réclamé pour un soin paramédical excède les frais raisonnables et coutumiers établis pour ce service, le remboursement est limité. Le participant ou la participante doit alors payer la différence. Le remboursement est aussi soumis aux franchises et aux pourcentages de remboursement prévus par le régime.

Où trouver le tableau des frais raisonnables et coutumiers?

Vous pouvez le trouver à la page suivante. Il sera également accessible dans l'Espace client, sous *Guides et ressources*, dans le menu de gauche, en janvier 2027.

En tant qu'administrateur du régime d'assurance collective, vous avez un rôle important à jouer pour informer vos participants et participantes à propos de leur régime. Nous comptons aussi sur vous pour leur remettre tous les documents explicatifs et administratifs lors de l'adhésion, ou sur demande. Nous vous aiderons à leur indiquer où se trouve cette documentation, si elle n'est pas disponible sur papier. Si vous avez des questions, consultez le Guide de l'administrateur ou communiquez avec votre directeur ou directrice de compte ou votre directeur ou directrice, Relations avec la clientèle.

Ce communiqué ainsi que les publications passées sont également accessibles sur notre site Web ia.ca.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exerce ses activités.

1 877 422-6487

Le 23 novembre 2026

MKG(2026-11)-ACC

Assurance collective

Frais raisonnables et coutumiers pour soins paramédicaux — 2027

	CB	AB	SK	MB	ON	QC	NB	NÉ	IPÉ	TNL	YN	NT
ACUPUNCTEUR OU ACUPUNCTRICE												
Évaluation initiale	170 $	170 $	145 $	145 $	160 $	125 $	135 $	135 $	135 $	135 $	135 $	135 $
Visites subséquentes	140 $	135 $	110 $	110 $	130 $	110 $	130 $	130 $	130 $	130 $	130 $	130 $
AUDIOLOGISTE												
Évaluation et traitement	180 $	175 $	160 $	160 $	170 $	150 $	145 $	145 $	145 $	145 $	145 $	145 $
CHIROPRATICIEN OU CHIROPRATICIENNE												
Évaluation initiale	155 $	160 $	110 $	110 $	160 $	160 $	145 $	145 $	140 $	145 $	140 $	140 $
Visites subséquentes	95 $	90 $	70 $	70 $	95 $	85 $	85 $	85 $	85 $	85 $	85 $	85 $
DIÉTÉTISTE												
Évaluation initiale	220 $	230 $	205 $	205 $	235 $	185 $	160 $	160 $	160 $	160 $	160 $	160 $
Visites subséquentes	185 $	210 $	170 $	175 $	175 $	145 $	135 $	130 $	130 $	130 $	130 $	130 $
ERGOTHÉRAPEUTE												
Évaluation et traitement (par heure)	195 $	200 $	160 $	170 $	205 $	200 $	155 $	155 $	155 $	155 $	155 $	155 $
HOMÉOPATHE												
Évaluation initiale	160 $	160 $	180 $	140 $	195 $	150 $	145 $	145 $	145 $	145 $	145 $	145 $
Visites subséquentes	110 $	105 $	105 $	105 $	135 $	125 $	105 $	110 $	110 $	110 $	110 $	110 $
KINÉSITHÉRAPEUTE												
Évaluation et traitement	135 $	125 $	125 $	125 $	145 $	145 $	125 $	125 $	125 $	125 $	125 $	125 $
MASSOTHÉRAPEUTE												
Évaluation et traitement (par heure)	165 $	185 $	170 $	170 $	180 $	185 $	150 $	150 $	150 $	150 $	145 $	145 $
NATUROPATHE												
Évaluation initiale	285 $	285 $	285 $	280 $	295 $	215 $	230 $	230 $	225 $	225 $	225 $	225 $
Visites subséquentes	205 $	205 $	205 $	205 $	210 $	155 $	180 $	180 $	175 $	175 $	175 $	175 $
OPTOMÉTRISTE												
Examen général de la vue	175 $	190 $	210 $	180 $	215 $	175 $	175 $	175 $	175 $	175 $	170 $	170 $
ORTHOPHONISTE												
Évaluation et traitement (par heure)	185 $	180 $	165 $	170 $	190 $	160 $	135 $	140 $	135 $	135 $	135 $	135 $
ORTHOTHÉRAPEUTE												
Évaluation et traitement	95 $	90 $	90 $	90 $	100 $	125 $	90 $	90 $	90 $	90 $	90 $	90 $
OSTÉOPATHE												
Évaluation initiale	190 $	190 $	180 $	180 $	185 $	145 $	170 $	170 $	170 $	170 $	170 $	170 $
Visites subséquentes	180 $	170 $	160 $	165 $	160 $	145 $	165 $	165 $	165 $	165 $	165 $	165 $
PHYSIOTHÉRAPEUTE												
Évaluation initiale	175 $	175 $	150 $	135 $	165 $	155 $	130 $	130 $	130 $	130 $	130 $	130 $
Visites subséquentes	150 $	150 $	105 $	105 $	130 $	140 $	115 $	115 $	115 $	115 $	115 $	115 $
PODIATRE												
Évaluation initiale	215 $	145 $	125 $	120 $	135 $	185 $	110 $	110 $	110 $	110 $	110 $	110 $
Visites subséquentes	145 $	125 $	120 $	105 $	100 $	140 $	100 $	100 $	95 $	100 $	95 $	95 $
PSYCHOLOGUE/PSYCHOTHÉRAPEUTE/CONSEILLER OU CONSEILLÈRE THÉRAPEUTE												
Évaluation et traitement (par heure)	290 $	285 $	250 $	270 $	310 $	210 $	270 $	270 $	270 $	270 $	270 $	260 $
TRAVAILLEUR SOCIAL OU TRAVAILLEUSE SOCIALE												
Évaluation et traitement (par heure)	240 $	275 $	195 $	195 $	220 $	195 $	195 $	195 $	190 $	195 $	190 $	190 $

Sauf indication contraire, les frais indiqués sont par visite. Les frais sont sujets à des modifications sans préavis.
Les réclamations sont assujetties aux frais en vigueur chez iA Groupe financier le 1er janvier de chaque année.